

FORMATION APPAREIL RESPIRATOIRE ISOLANT

DUREE :

7 heures.

LIEU :

Sur votre site.

PUBLIC

CONCERNE :

Equipier de seconde
intervention.

Intervenant ssiap 1 /
ssiap 2 / ssiap 3.

Pompier d'entreprise.
Sapeurs pompiers.

PRE-REQUIS :

Avoir satisfait à la
visite médicale
obligatoire.

Etre en bonne
condition physique.

NOMBRE DE

PARTICIPANTS :

12 personnes.

COMPETENCES

DU FORMATEUR :

Formateur qualifié.

OBJECTIF:

Permettre aux équipes de sécurité ou toute personne obligée d'intervenir dans une atmosphère viciée de le faire en toute sécurité. Etre en mesure de prendre en charge une opération complète sous A.R.I. Savoir porter, maintenir et vérifier un appareil respiratoire isolant.

TEXTES REGLEMENTAIRES:

Article R233-44

- Décret n°80-649 du 7 août 1980 art. 1 (Décret 80-649 1980-08-07 ART. 1 JORF 15 AOÛT) en vigueur le 15 janvier 1993.
- Inséré par Décret n° 93-41 du 11 janvier 1993 art. 4 Journal Officiel du 13 janvier 1993 en vigueur le 15 janvier 1993.
- Le chef d'établissement doit faire bénéficier les travailleurs qui doivent utiliser un équipement de protection individuelle d'une formation adéquate comportant, en tant que besoin, un entraînement au port de cet équipement soit utilisé conformément à la consigne d'utilisation prévue au dernier alinéa de l'article R. 233-43.

MOYEN PEDAGOGIQUE:

Vidéo.

Exercice pratique.

Aire de feu.

Atmosphère enfumée.

MATERIEL:

- Vidéo projecteur + film

- Appareil à fumer

- Appareil respiratoire isolant (de
préférence mis à disposition par le
client)

PROGRAMME DE FORMATION APPAREIL RESPIRATOIRE ISOLANT

PROGRAMME THEORIQUE:

- *Différents types d'A.R.I.C.O.*
- *Développement du risque.*
- *Les contraintes physiologiques liées au port de l'A.R.I.*
- *Composition et présentation des matériels.*
- *Entretien, maintenance.*
- *Vérifications et règles de sécurité.*
- *Procédures d'engagement : sauvetage, évacuation.*

PROGRAMME PRATIQUE:

- *Par équipe de 4 ou en binome.*
- *Reconnaissance sauvetage dans un local.*
- *Reconnaissance extinction avec extincteur, A.R.I.*
- *Reconnaissance à travers nombreux obstacles : mobilier. fumée*
- *Fermeture de vanne, etc.....*
- *Intervention fermeture bouteille de gaz.*

IMPORTANT

La salle de formation doit être suffisamment grande pour permettre aux participants de pratiquer les exercices au sol.